

Note de rentrée 2026-2027

Bonne rentrée à toutes et tous.

Voici quelques informations pour bien commencer l'année.

Merci d'en prendre connaissance et de conserver ce document toute l'année.

La directrice, Fanny TABARDEL

L'ECOLE

L'équipe pédagogique

L'école est composée de 7 classes :

classe	enseignantes	Date de réunion
Classes multi-ages (classes violette et classe bleue)	Rachel BOUCHET Sandrine VEYRIER	PS-MS jeudi 27 août à 18h.
		GS : jeudi 3 septembre à 18h
GS - CP	Fanny TABARDEL / Yannick DUBRULLE	Mardi 8 septembre à 18h.
CP-CE2	Isabelle WATRINET / Yannick DUBRULLE	Mardi 8 septembre de à 18h
CE1-CE2	Coralie SUDIT	Mardi 8 septembre de à 18h
CM1-CM2 A	Stéphanie BOUCHY	Mardi 15 septembre à 18h
CM1-CM2 B	Elodie LEFEVRE	Mardi 15 septembre à 18h

A noter que nous avons 3 ATSEM à plein temps intervenant dans les 2 classes maternelle et la classe de GS-CP : Marjorie Regat Doriane Legall (actuellement en congès maternité, remplacée par Nathalie), Sandra PETIT complétée par Marine VERSTAEVEL

La directrice est déchargée le jeudi toute la journée et un vendredi sur trois.

Horaires de l'école

Les enfants restent sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie. **Merci de bien respecter les horaires.**

	Accueil	Début de la classe	Fin de la classe
Matin	8h20	8h30	11h30
Pause méridienne	Prise en charge par le personnel municipal		
Après-midi	13h20	13h30	16h30

Absence et sortie de votre enfant : IMPORTANT !!

la directrice est joignable les jeudis et en dehors des heures de classe au 04 75 81 29 60 et par mail ce.0071184z@ac-grenoble.fr.

Ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur.

•Si l'absence est prévue (hospitalisation, orthophoniste...), merci de prévenir l'enseignant de votre enfant en amont. Selon la durée, un document de demande d'absence exceptionnelle vous sera demandée

•Si l'absence est imprévue (maladie, ...) prévenir

- pour les classes maternelles **par mail de préférence** ce.0071184z@ac-grenoble.fr ou au 04 75 44 48 25
- pour l'élémentaire via Educartable ou au 04 75 81 29 60

Merci d'éviter d'appeler pendant les temps de classe.

•Toute sortie d'élève sur temps scolaire nécessite de remplir une autorisation de sortie ayant valeur de **décharge de responsabilité.**

En cas d'absences ou de retards répétés non justifiés, la directrice en informe l'Inspecteur de l'Education Nationale qui signale aux services compétents de l'Inspection Académique.

ADMINISTRATIF

Relation parents/enseignants

- Les informations générales de l'école (de la direction) seront transmises à toutes les familles via Edudirection. Les familles ayant déjà un compte Educartable conservent le même, un code sera donné aux autres familles.

- Les informations transmises par les enseignantes des 2 classes maternelles sont communiquées via et le cahier de liaison et le site internet. Toutes les feuilles distribuées aux enfants doivent être signées après en avoir pris connaissance; **seule votre signature valide votre lecture.** Pour les classes de la GS-CP au CM2, les informations se feront uniquement via Educartable. (voir notice jointe).

Nous vous demandons de vérifier les informations chaque jour !!

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec l'enseignante de votre enfant, le dialogue permet souvent de résoudre facilement les petits problèmes et d'éviter les malentendus !

Les documents de rentrée

Merci de remplir et/ou fournir au plus vite les documents suivants :

- La fiche individuelle de renseignements pré-remplie à vérifier et corriger EN ROUGE si besoin. Penser à compléter votre adresse mail si ce n'est pas déjà fait.
- La fiche d'urgence.
- L'autorisation image voix signée
- L'assurance scolaire :

Les familles sont libres du choix de leur assureur. Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet : **Responsabilité civile** : couvre les dommages causés à autrui par votre enfant **ET Responsabilité Individuelle Accident** (obligatoire pour toute sortie hors temps scolaire, et nous en ferons; couvre les dommages subis par votre enfant.



Élections des parents d'élèves

Les élections auront lieu le **vendredi 9 Octobre 2026**.

Les parents souhaitant se porter candidats devront le signaler le plus rapidement possible aux enseignants qui transmettront aux délégués de parents élus.

INFORMATIONS DIVERSES

Santé

PAI (Projet d'Accueil Individuel), si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique évoluant sur une longue période (diabète, épilepsie, asthme...) ayant une répercussion sur sa vie à l'école et pouvant nécessiter des soins et/ou une prise de médicaments durant le temps scolaire ;
- Susceptible de recevoir un traitement d'urgence (crise aiguë ou malaise aigu) ;
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire, *veuillez prendre contact avec la directrice, Fanny TABARDEL.*

Sinon, en dehors de ces cas précis, aucun médicament ne sera autorisé au sein de l'école.

Dans le cas où votre enfant est malade ou ne se sent pas bien, merci de le garder auprès de vous afin qu'il puisse récupérer au mieux et être soigné, **surtout en cas de fièvre**. En cas de maladie contagieuse, merci d'avertir l'école.

Poux et autres amis parasites

Aucun écolier n'est à l'abri des poux (et autres). Merci d'être très vigilants en **surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant**, si besoin, sa chevelure, la literie, le siège-auto,...

Pensez à avertir les enseignants si vous en faites l'observation.

Affaires personnelles

Nom sur les habits et autres : MERCI de bien noter le nom de votre enfant sur ses affaires.

LES TELEPHONES PORTABLES, MONTRES ET TOUT OBJET CONNECTES SONT INTERDITS au sein de l'école ! Ils seront confisqués. Les parents devront venir les récupérer sur rendez-vous auprès de la directrice.

Coopérative scolaire

l'école adhère à l'OCCE ce qui nous permet, entre autre, d'avoir un compte en banque pour financer des projets pédagogiques. Nous vous demandons, dans la mesure du possible, une participation entre 10€ et 20€ à chaque famille par chèque à l'ordre de «la coopérative scolaire». Nous vous remercions par avance.

Association Provence en fête



C'est une association de parents bénévoles qui organisent au cours de l'année des actions (vente de chocolats, de gâteaux, fête de l'école, tombola), des moments conviviaux pour créer du lien et récolter des fonds pour aider (en complément de la coopérative scolaire) au financement de projets pédagogiques (exemple : toute l'école est allée au festival « Enfance de l'Art » - 2557€) et de petit matériel.

Une réunion est organisée le mercredi 9 septembre à 19h30 à l'espace Rémy Roure. Vous y êtes attendus nombreux.

Vous pouvez répondre au questionnaire grâce au QR code :



Périscolaire



Tout ce qui concerne le périscolaire (cantine, garderie) est gérée par la mairie via le portail de la mairie ou par téléphone au 04 75 81 82 60.

Toute modification dans la journée doit être d'abord vue avec la mairie.
→ 04 75 81 82 60 - enfance@guilherand-granges.fr

Vacances scolaires : Zone A

Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise
Rentrée scolaire des élèves.		Mardi 1 ^{er} septembre 2026
Vacances de la Toussaint.	Vendredi 16 octobre 2026 <i>au soir</i>	Lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël.	Vendredi 18 décembre 2026 <i>au soir</i>	Lundi 4 janvier 2027
Vacances d'hiver.	Vendredi 12 février 2027 <i>au soir</i>	Lundi 1 ^{er} mars 2027
Vacances de printemps.	Vendredi 10 avril 2027 <i>au soir</i>	Lundi 26 avril 2027
Pont de l'Ascension	Mardi 4 mai 2027 <i>au soir</i>	Lundi 10 mai 2027
Sortie des élèves.	Vendredi 2 juillet 2027 <i>au soir</i>	

Lundi de pentecôte : 17 mai 2027

Pensez à enregistrer les numéros de téléphone de l'école et de la mairie dans vos téléphones et à consulter quotidiennement les informations de l'école.

L'équipe pédagogique

DOCUMENT A CONSERVER